



Obtenir la carte de résident quand on est malade(cst)

Par **billyjo**, le **20/08/2008** à **13:12**

bonjour, je suis sénégalais et j'ai un titre de séjour temporaire "vie privée et familiale" sur la base de l'article 12bis 11 de 1945(cst) et chaque année je dois le renouveler avec l'accord du medcin chef de la préfecture de police de paris. je travaille aussi comme responsable adjoint dans le commerce et je vie en france depuis octobre 2000 je parle couramment le français et suis plutot bien intégré,malgré tout à chaque fois que je demande la carte de résident on me répond que j'y aie pas droit. seulement voilà, je suis marié aujourd'hui et j'aimerais pouvoir vivre avec ma femme qui elle vit au sénégal . comment dois-je m'y prendre ?

Par **brima**, le **01/12/2008** à **19:14**

cest pas le moment de penser a amener ta femme occupe toi de toi meme pour linstant